



■ Bastia, 21 septembre 2021.

Faits saillants

J'ai été élu en mai 2019 sur la liste d'Europe Écologie les Verts pour représenter la Corse à Bruxelles. Rattaché à la majorité du président du Conseil exécutif de Corse Gilles Simeoni, je suis le député de la Fédération Régions & Peuples Solidaires qui regroupe partis autonomistes et indépendantistes de l'hexagone. Je représente également l'Alliance Libre Européenne qui compte 49 partis nationalistes en Europe dont certains à la tête de gouvernements en Écosse, Catalogne, Flandre, Pays Basque, Corse... ■

■ Bastia, 21 septembre 2021.

L'année 2021 a commencé au cœur de la troisième vague de la pandémie Covid-19. Elle se termine alors qu'explose une cinquième vague et que surgit la menace d'un nouveau variant du virus, toujours plus contagieux.

Face à la maladie, l'espoir placé dans le vaccin a été en partie exaucé, puisque les sujets vaccinés (deux sur trois en Europe, un peu plus en Corse) montrent une meilleure résistance au virus, et sont mieux protégés de ses formes graves, ce qui réduit la pression sur les structures hospitalières. Mais l'effet du vaccin s'estompe au fil du temps, une troisième injection est nécessaire pour que son effet continue. Et surtout, les taux de vaccination des pays pauvres n'ont rien de comparable avec ceux des pays riches. Dans ces populations où le virus circule le plus, il opère des mutations à intervalle régulier, et chaque variant franchit inmanquablement les frontières. Cela montre que la vaccination doit être générale à la planète si l'on veut vraiment en finir avec l'épidémie. Les pays riches doivent accepter d'en payer le prix, ne serait-ce que pour leur propre sécurité.

Dans cette année particulière, malgré le contexte Covid, l'avenir de la planète face au réchauffement climatique a été la grande cause commune à travers le monde. Le sommet de Glasgow en Écosse (COP 26 à la suite des accords 2015 de Paris) a montré deux choses: le réchauffement climatique accélère, l'action est insuffisante, il faut la renforcer; les chefs d'État sont dans l'incapacité d'avancer suffisamment par eux-mêmes dans la bonne direction. Seule la pression des opinions publiques peut les y contraindre.

En répondant collectivement à la crise économique et sanitaire, notamment à travers le plan de relance européen financé par un grand emprunt solidaire, en imposant le calendrier du Green New Deal qui réoriente le continent vers de meilleures trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'Union européenne peut montrer la voie au reste du monde. À condition de rester ancrée sur les valeurs démocratiques de base de son ADN originel, fondé sur les Droits de l'Homme et les droits des peuples.

Tel est le sens de ce mandat au sein du Parlement Européen. ■

SEPTEMBRE 2021

Journées parlementaires de Bastia

La Corse a eu l'honneur de recevoir les parlementaires de l'Alliance Libre Européenne à Bastia au mois de septembre. Parmi eux, Oriol Junqueras, ancien parlementaire européen ALE, et ancien prisonnier politique catalan, a fait entendre la voix de son combat déterminé pour la liberté de son peuple malgré la répression de l'État espagnol contre la démocratie catalane. C'est la voix de l'Europe des peuples qui s'est exprimée avec lui!

Ces journées se sont tenues dans les locaux de la Collectivité de Corse où les parlementaires ont été accueillis par Gilles Simeoni et son Exécutif. Les liens se sont ainsi resserrés, et des projets ont été faits pour coopérer encore davantage, en impliquant les élus de nos territoires, particulièrement en Catalogne ou en Corse où ils sont à la tête des institutions.

Échanges entre Corse et Catalogne, participation conjointe aux débats en cours dans le cadre de la conférence



ENVIRONNEMENT

Réserve de Scàndula

La perte en mars 2020 de son diplôme européen par la Réserve de Scàndula a soulevé une indignation justifiée.

Parmi les motifs de sanction, il y a le constat « qu'aucun progrès n'avait été fait [dans la gestion de la réserve] et que la situation, particulièrement la pression touristique, avait empiré. »

Dans deux domaines au moins cette pression touristique produit des effets très sensibles :

- Une fréquentation non maîtrisée de la plaisance, des vedettes à passagers, et des autres activités nautiques.

- L'impact du mouillage de nombreux bateaux qui détruit les herbiers de posidonie, et qui fait stationner des unités de grande plaisance en plein milieu naturel avec des impacts croissants : jet-skis, drones aériens et sous-marins, bruit, pollution lumineuse la nuit, etc.

La solution à ces problèmes a été clairement énoncée, évoquée en mars 2021 avec Michèle Rivasi auprès du préfet maritime de Toulon : **il faut abroger l'article 18 du décret qui en 1975 a présidé à la création de la réserve.** Le

préfet maritime, suite à ce contact, a écrit aux ministres concernés, ministre de la Transition écologique (Barbara Pompili) et secrétaire d'État à la biodiversité (Béangère Abba), le 13 avril 2021, quinze jours après notre rencontre : « l'article 18 du décret de création de la réserve édicte la liberté de navigation, limitant le pouvoir du préfet maritime à l'encadrement de la vitesse des embarcations y transitant. » Et il conclut en demandant « de prendre une mesure d'urgence consistant à abroger l'article 18 du décret n°75.1128. »

Depuis 9 mois cette demande est restée lettre morte. Nous avons, fin 2020, rencontré la secrétaire d'État Béangère Abba avec Michèle Rivasi et lui avons demandé de passer à l'action. Mais l'État semble décidé à ne rien faire malgré l'urgence de retrouver le diplôme européen et de protéger ce patrimoine européen majeur de la biodiversité en Méditerranée. ■

■ Toulon, 22 mars 2021.



Tavignanu : ce fleuve a des droits !

Le collectif Tavignanu Vivu, la fondation Umani et Terres de lien Corsica ont intégré la démarche « Notre Affaire à tous » qui s'attache à actionner le levier judiciaire pour renforcer les combats de défense de la nature. Un premier succès notoire de cette démarche a été la condamnation de l'État pour inaction climatique par le Conseil d'État. Relayée par 2,3 millions de signataires, la plainte a été jugée le 21 février 2021 et le préjudice écologique a été reconnu par le tribunal en raison d'une action des pouvoirs publics très insuffisante au regard des engagements internationaux pris, notamment les accords de Paris sur le climat.

Mais le climat n'est pas le seul engagement international pris par l'État français. Il y a aussi les engagements sur la préservation de la biodiversité qu'il faut faire respecter, et le collectif

d'associations « l'Affaire du Siècle », à l'initiative de ma collègue eurodéputée verte Marie Toussaint, a pris en compte le patrimoine remarquable du Tavignanu et engagé la « **déclaration des droits du fleuve Tavignanu** » pour s'opposer au projet de décharge OM qui a été autorisé par l'administration préfectorale dans un méandre de la rivière, à proximité immédiate du cours d'eau. Cette déclaration, que j'ai signée, a été présentée lors du congrès mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature tenu à Marseille. L'UICN est pour la biodiversité une organisation comparable à l'ONU. Avec le collectif Tavignanu Vivu, Marie Toussaint y a défendu les droits du fleuve Tavignanu avec les députés, sénateur, député européen nationalistes corses.

L'action est lancée, et nous l'appuyons sans réserve. ■

sur l'avenir de l'Europe, lancement d'une stratégie commune à l'échelle de la Méditerranée occidentale pour en finir avec l'impact de la pollution par les plastiques, par les hydrocarbures, par les transports aériens et maritimes, par la pression destructrices sur la biodiversité : ces journées parlementaires ont bien contribué à la définition d'une feuille de route ALE pour la seconde partie du mandat. ■

| Commissions | Industrie, Recherche et Energie (ITRE, titulaire) - Développement régional (REGI, titulaire) - Affaires constitutionnelles (AFCO, suppléant). **| Délégations |** Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE - Union pour la Méditerranée - Relations avec les pays du Maghreb. **| Mandats spéciaux |** Vice-président de l'intergroupe des îles Searica, coprésident de l'intergroupe des minorités, communautés et langues traditionnelles. - Président du Friendship kurde et co-président du Friendship basque.

INSULARITÉ

Une stratégie pour les îles

Le déficit global pour la Corse dans les politiques européennes tient avant tout à l'absence d'un statut reconnu du fait insulaire, malgré l'existence de l'article 174 du Traité de Lisbonne qui demande que « l'Union réduise le retard des régions les moins favorisées » (...) parmi lesquelles « une attention particulière est accordée (...) aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que (...) les régions insulaires. »

En fait, l'Europe a séparé les îles en trois catégories :

- Les Régions Ultra-Périphériques (RUP), situées à plus de mille kilomètres du continent européen, qui incluent l'Outre-Mer français: elles sont largement prises en considération pour leur handicap de développement;

- Les très petites îles, notamment de la Mer Egée, où les politiques des collectivités en charge de leur gestion sont largement soutenues;

- Tandis que les îles intermédiaires, comme la Corse, la Sardaigne ou les Baléares en Méditerranée, mais aussi en Mer du Nord ou en Mer baltique, se sont jusqu'à présent toujours vues refuser un régime particulier.

Malgré la reconnaissance juridique de l'article 174 du TFUE, l'Europe a fait jusqu'à présent la sourde oreille, et le Parlement européen veut arriver à faire réviser cette position néfaste.

Car le « fil de l'eau » pour toutes ces îles sera de les porter sous peu à une mono-activité touristique dont la crise du Covid a montré récemment à quel point elle pouvait être fragile. Pour que d'autres activités puissent cohabiter avec le tourisme et se développer, il faut que soit rééquilibrées les conséquences des handicaps économiques que les entreprises rencontrent. Ils tiennent à beaucoup de facteurs, et des études menées en Sardaigne, en Corse, en Sicile comme aux Baléares, les mettent en évidence.

Dans la commission du développement régional où je siège, qui est présidée par Younous Omarjee, député de la Réunion, nous avons obtenu que cette question soit à l'ordre du jour des débats de ces prochains mois. Un rapport « Les îles de l'UE et la politique de cohésion: situation actuelle et défis futurs » vient d'être lancé au sein de la commission REGI, et il sera soumis au vote du Parlement lors du premier trimestre 2022. Il sera la base d'une nouvelle négociation avec les instances de l'UE, et particulièrement avec la Commission européenne. ■

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La revendication par la Corse de son autonomie pleine et entière dans le cadre de son droit à l'autodétermination n'a de sens que si elle fédère son combat avec tous les combats, en Europe, dans son voisinage, et dans le reste du monde qui ont ce même objectif.

C'est pourquoi l'Alliance Libre Européenne a été créée il y a quarante ans, pour resserrer les liens des nations sans États de l'Union européenne et dans les pays du voisinage.

Cet anniversaire a été fêté dignement à Bruxelles en octobre dernier.

Solidarité contre la répression en Catalogne, soutiens au projet écossais pour un référendum d'autodétermination et le retour de l'Écosse dans l'Union européenne, au peuple arménien d'Artzakh, au droit à l'autodétermination des peuples kanak, sahraoui, et de tous les peuples engagés pour la reconnaissance de leurs droits historiques : les fronts sont nombreux. En voici les éléments essentiels.

Création du « caucus self-determination »

Neuf députés européens: moi-même pour la Corse, Carles Puigdemont, Toni Comin et Clara Ponsati de Junts-Catalunya, Jordi Solé et Diana Riba de Esquerra Republicana di Catalunya, Fernando Barrera d'EH-Bildu et Isaskun Bilbao du PNV au Pays Basque, Chris Mac Manus du Sinn Féin en Irlande, avons créé ce « caucus » au sein du Parlement européen dans le but de faire entendre la voix des nations sans État lors de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe qui a débuté en mai dernier, et qui va se prolonger tout au long de 2022.

L'objectif est de promouvoir l'idée d'un « mécanisme européen de clarté démocratique » (DEMOC Democratic European Mechanism of Clarity) que nous avons

présenté lors d'une conférence de presse à Strasbourg le 19 octobre dernier. Ce principe est énoncé dans la constitution canadienne au profit du Québec. Il trace un chemin possible pour une démarche démocratique d'autodétermination dont l'Europe serait le garant en contrôlant sa rigueur démocratique: questions claires, campagnes libres et équitables, renforcement des tables rondes de dialogue pour mettre en œuvre les choix démocratiquement exprimés, etc.

Exactement tout ce qui n'existe pas vis-à-vis de la Catalogne ce qui enfonce ce morceau d'Europe dans la crise et signifie une situation d'échec pour tous, Catalans, Espagnols et Européens en général. ■

Solidarité Catalogne

Le début de l'année 2020 avait été marquée par l'entrée au Parlement grâce à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne de reconnaître leur statut de députés européens, des trois députés Junts de l'ex-gouvernement catalan, Carles Puigdemont, Toni Comin et Clara Ponsati. Le lobby espagnol en est resté déconforté. Quelques mois plus tard, malgré l'union sacrée des Chefs d'Etat, du Conseil Européen et des grands groupes PPE, Renew et Socialistes, 293 députés n'ont pas voté la levée de leur immunité parlementaire quand, dans d'autres cas qui se présentent, ils sont rarement plus de dix. Puis les Cours de justice belge et allemande, et désormais la CJUE, ont jugé le mandat d'arrêt activé par les juges espagnols comme non

valable en raison des charges et des peines excessives encourues. Ils continuent donc de siéger, et à se déplacer librement dans toute l'Europe, hormis l'Espagne, comme l'a montré l'épisode arrestation-libération immédiate de Carles Puigdemont en Sardaigne l'été dernier. L'attitude de l'Espagne a été sévèrement condamnée dans une délibération votée à une très large majorité par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui veille sur « l'Europe des Droits de l'Homme » au-delà de l'UE et de ses vingt-sept États-membres.

En Catalogne, la Generalitat est dirigée par Père Aragonès, issu d'Esquerra Republicana di Catalunya, le parti membre de l'ALE, à la tête d'une coalition nationaliste qui a franchi le seuil de 50 % des ...



■ Paris, 6 décembre 2021.

Soutien au Peuple Arménien du Nagorno-Karabakh

La guerre lancée par la dictature d'Azerbaïdjan contre le peuple arménien du Haut-Karabakh en fin d'année dernière a été terrible. Surarmée, appuyée par la Turquie, ses drones et ses mercenaires recrutés parmi les soldats perdus de l'État Islamiste en Syrie, l'armée azérie a conquis de larges territoires réduisant l'enclave arménienne à une peau de chagrin.

Sans le soutien international à l'Arménie et à l'Artzakh, véritable nom arménien de ce territoire, débaptisé du temps de Staline pour préfigurer son assimilation à l'Azerbaïdjan, le dictateur de Bakou aurait très certainement « terminé le travail » en envahissant tout le pays. La situation est toujours précaire. La force d'interposition qu'a déployée l'armée russe pour obtenir l'arrêt des combats ne suffit pas à empêcher des agressions quotidiennes, y compris contre la frontière de l'Arménie.

Là encore, important débouché des ressources gazières de Bakou, l'Europe peut faire pression pour empêcher l'épuration culturelle des territoires occupés, et son implication diplomatique au sein du groupe de Minsk (France et Allemagne + USA et Russie) lui donne compétence pour s'impliquer sur le terrain, œuvrer à la libération des prisonniers de guerre dont la détention continue malgré les conventions internationales. C'est ce que nous prônons au Parlement européen. Ce 6 décembre 2021 à Paris, avec François-Xavier Bellamy (député PPE), Nathalie Loiseau (députée Renew), Sylvie Guillaume (députée socialiste) et moi-même pour le groupe Verts-ALE nous avons organisé un meeting à Paris qui a été suivi par plusieurs centaines de personnes. ■

... voix et détient la majorité absolue des sièges. ERC dispose aussi de suffisamment de députés à Madrid pour que la majorité socialiste au pouvoir soit dépendante de leurs votes. Malgré cela, en raison de dissensions internes au mouvement catalan, et du fait de l'attitude de blocage de l'opposition espagnole, surtout celle de l'État profond hérité du franquisme dans la justice, la police et l'armée, la situation reste politiquement bloquée. La solidarité européenne est essentielle pour appuyer le combat du peuple catalan. ■

Kurdish Friendship

Le peuple kurde représente l'espoir d'une évolution démocratique au Moyen Orient. Là où ils gouvernent des territoires, comme au Rojava (Kurdistan syrien), la démocratie est défendue, la condition de la femme est promue avec respect de la parité, y compris dans les activités militaires, et l'islamisme a trouvé face à lui des combattant.e.s kurdes déterminé.e.s qui ont permis les premiers succès, et la victoire finale de la coalition occidentale contre l'État Islamiste.

Le procès en cours des attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan, sur les terrasses de café parisiens, dans le métro bruxellois et à l'aéroport de la capitale belge, montrent à quel point la victoire sur l'État Islamiste, et le maintien de forces armées démocratiques pour empêcher toute résurgence du phénomène terroriste, constituent un enjeu essentiel pour la sécurité de l'Europe.

Mais les Kurdes, une fois l'EI battu, ont été abandonnés par les USA et le reste de la coalition face aux agressions de la Turquie. Recep Erdogan a fait envahir une partie de son territoire en Syrie, il a enrôlé les soldats perdus de l'EI dans ses milices, et il exporte son expansionnisme y compris en Europe, dans les eaux territoriales chypriotes et grecques où il veut s'approprier des ressources gazières.

La question de la Turquie est essentielle pour la sécurité de l'Europe, et le soutien à la résistance du peuple kurde, en Turquie comme en

Syrie et en Irak, une nécessité stratégique. C'est le message du Friendship kurde que je co-préside pour le groupe Verts-ALE avec Andreas Schieder, député autrichien socialiste, et Niklas Willumsen, député danois de La Gauche Européenne. Le soutien aux mouvements kurdes, particulièrement HDP dont le principal dirigeant, Selahattin Demirtas, est arbitrairement emprisonné depuis cinq ans malgré les arrêts de la Cour des Droits de l'Homme qui ont ordonné sa libération immédiate. Au

lieu de cela Erdogan s'apprête à interdire le HDP, ce à quoi le Kurdish Friendship au Parlement européen s'est opposé en faisant voter une délibération avec une très large majorité. L'Europe a les moyens de pressions économiques et diplomatiques colossales sur la Turquie. Elle peut stopper Erdogan. Encore faut-il forcer la main à la Commission et aux dirigeants des principaux États. C'est le rôle du Friendship par son action au sein du Parlement Européen. ■

Respect du droit à l'autodétermination au Sahara Occidental et en Palestine

L'ex-Sahara espagnol a lutté tout le long des années 70 pour son indépendance après près d'un siècle d'occupation espagnole. Mais l'Espagne s'est retirée unilatéralement, laissant le champ libre au Maroc pour s'emparer de ce territoire et s'accaparer ses richesses au détriment du peuple saharoui. Le Front Polisario a continué sa résistance avec l'appui de l'Algérie voisine, mais le Maroc a imposé sa puissance militaire sur la plus grande partie du territoire avec la complicité internationale, notamment de l'Europe.

Le peuple saharoui a droit à l'autodétermination. Notre intergroupe au Parlement européen combat systématiquement les accords passés

par l'Europe avec le Maroc, comme les accords de pêche le long des côtes du Sahara par exemple qui rapportent des dizaines de millions d'euros à Rabat alors que ces ressources devraient profiter aux Saharouis. Malgré l'appui de la diplomatie européenne pour soutenir les relations privilégiées avec le Maroc, la Cour de justice de l'Union européenne vient de déclarer ces accords illégaux au regard du droit international.

Le même combat est mené en Palestine pour interdire le commerce avec les zones occupées par les colons israéliens en violation des frontières internationales reconnues. ■



LANGUES RÉGIONALES

Pour que vivent nos langues

L'idée de la création du collectif Pour Que Vivent Nos Langues a surgi lors d'une réunion organisée dans les locaux du Parlement européen de Paris, organisée avec les moyens dont dispose tout parlementaire européen.

Convoqué le 12 septembre 2019 dans le contexte des premiers effets dévastateurs pour les langues régionales de la réforme Blanquer des lycées, il a fédéré les acteurs des langues régionales dans toute leur diversité, de langues (alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand, gallo, occitan, savoyard, etc.), et de filières pour l'enseignement, public, confessionnel et associatif, et a d'emblée associé le député breton Paul Molac.

Manifestation devant le ministère (novembre 2019), initiatives malgré la crise du Covid de dizaines de manifestations organisées à travers tous les territoires en octobre 2020, la mobilisation continue du collectif a préparé le terrain pour le travail parlementaire qui a occupé l'année 2021.

Paul Molac dépose sa proposition de loi fin décembre 2019 et son examen en première lecture par l'Assemblée nationale se heurte au veto du représentant du gouvernement, Jean Michel Blanquer, qui l'expurge de sept articles les plus importants sur dix. Cependant, la loi continue son parcours parlementaire au Sénat.

Le groupe Écologie et Territoires nouvellement élu en octobre 2020, dont fait partie Paul Santu Parigi, reprend la proposition de loi Molac et obtient son inscription à l'ordre du jour en décembre 2020. Le travail de sensibilisation des parlementaires a été dynamique et fructueux, et le Sénat, contre l'avis de Jean Michel Blanquer, réintroduit tous les amendements qui avaient été rejetés. Ainsi amendée, la loi revient devant l'Assemblée nationale pour une séance qui restera dans les annales du Palais Bourbon. Fortement sensibilisés par les associations du collectif Pour Que Vivent Nos Langues, les députés rejettent les arguments du ministère et valident la loi Molac dans son intégralité, notamment son article essentiel sur l'enseignement immersif.

Soixante et un députés mobilisés à la hâte par le ministre introduisent alors un recours au Conseil Constitutionnel qui, fidèle à son indéfectible conservatisme jacobin, censure les articles principaux de la loi au nom de l'article 2 de la Constitution.

Pour Que Vivent Nos Langues manifeste avec force contre cet arrêt linguicide, alors que les élections régionales sont en cours. Le Conseil Constitutionnel est critiqué dans sa décision y compris par un communiqué du Président de la République, et par de nombreux responsables politiques en France.

Prenant le dossier des mains de son ministre de l'Éducation, le Premier Ministre multiplie à l'automne les concertations en annonçant une circulaire destinée à sécuriser les filières de l'enseignement immersif mises en danger par la censure du Conseil Constitutionnel.

Le collectif a su faire pression à tous les instants de ce parcours, pour obtenir une majorité tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale (de l'ordre de 70 %), pour manifester et maintenir la mobilisation dans les territoires concernés, et pour obtenir la révision constitutionnelle qui seule pourra donner des garanties pour l'avenir des langues régionales dans l'enseignement, notamment dans le modèle immersif.

En trois ans, les rapports de forces ont changé, et les défenseurs des langues régionales ont beaucoup gagné en efficacité en réussissant à mettre sur pied, et à inscrire dans la durée, le collectif créé en septembre 2019, lors d'une réunion que j'avais provoquée dans les locaux du Parlement européen. ■

■ Paris, 30 novembre 2019.



SCOLA CORSA

Une implication totale

Par son inspiration, trouvée dans des réalisations exemplaires existant dans toute l'Europe, du Pays Basque à la Bretagne, en passant par le Pays de Galles, et par son démarrage, à travers des missions d'études au Pays Basque financées par les crédits dont je peux disposer au Parlement européen, la création de la filière d'enseignement immersif corse Scola Corsa est un exemple de ce qui peut être fait à partir d'un mandat de député européen.

Mon mandat a eu une répercussion concrète avec l'ouverture des deux premières écoles immersives de Corse selon le même modèle que les autres associations du réseau Eskolim, Seaska au Pays Basque, Diwan en Bretagne, etc. Scola Corsa montre la voie à suivre, celle qui consiste à construire l'alternative au système actuel en s'appuyant sur nos propres réalisations et en se mettant en réseau avec ceux qui partagent le même combat, ailleurs en France et dans toute l'Europe, pour l'affirmation de nos droits politiques, culturels et linguistiques. Dans ce travail de terrain concret, dont la perspective politique est essentielle si on veut

construire la nation corse, les forces militantes se sont retrouvées nombreuses et motivées, car les nationalistes attendent de telles opportunités pour s'investir. Là il s'agit de construire pas à pas une alternative à un système scolaire qui décorsise la jeunesse, et donc la société dans son ensemble, au fur et à mesure que les générations passent.

Pour faire comprendre l'importance du modèle alternatif d'enseignement dont les Basques ont mis en place le dispositif le plus accompli, le mieux était d'aller voir sur place avec ceux qui avaient la volonté d'en faire de même en Corse. Une première délégation s'est rendue au Pays Basque en septembre 2020, qui a permis de porter le message en Corse, auprès des deux premières municipalités, Biguglia et Bastia, de la Collectivité et des premiers enseignants et parents volontaires.

En février 2021, Scola Corsa a renouvelé son encadrement et s'est engagé à fond dans le projet, demandant à rejoindre le réseau Eskolim. Celui-ci devait tenir son AG à Montpellier, et a aussitôt décidé de la tenir à Biguglia ce qui a été possible grâce aux fonds du député à

Bruxelles. Cette réunion aura un impact important sur les parents d'élèves potentiels qui ont trouvé, à travers les expériences d'autres régions, les réponses aux questions qu'ils se posaient avant d'inscrire leurs enfants.

Une seconde délégation corse est retournée au Pays Basque fin mai, forte des acteurs les plus impliqués: responsables des parents d'élèves, enseignantes pressenties, membres de Scola Corsa. Chacun a pu se persuader de la faisabilité et de l'importance de la démarche. Il fallait créer des liens, faciliter les échanges, et faire qu'en Corse aussi les choses se fassent concrètement. J'y ai mis toute mon énergie et tous mes moyens.

Deux écoles ont ouvert à la rentrée de septembre 2021, dix élèves à Biguglia, quinze à Bastia. La Collectivité de Corse va apporter son soutien, et nous en sommes déjà à structurer un dispositif de formation pour recruter de nouveaux maîtres et ouvrir de nouvelles classes et de nouveaux sites d'écoles.

Longa vita à Scola Corsa! ■

<https://francois-alfonsi.com>



François **Alfonsi**
DÉPUTÉ EUROPÉEN GROUPE VERTS/ALE

bilan de mi-mandat
juillet 2019 - décembre 2021

| CONTACTS |

BRUXELLES

02 97 34 13 88 - 07 81 54 23 31
bruno.leclainche@europarl.europa.eu

AIACCIU

06 24 79 61 27
mathieuceccaldi@aol.com

BASTIA

06 33 28 62 95
fabiana.giovannini@gmail.com

| SUIVRE MON ACTUALITÉ |

Facebook : @FrancoisAlfonsi
Twitter : @F_Alfonsi
Youtube : chaîne François Alfonsi
<https://francois-alfonsi.com>

